



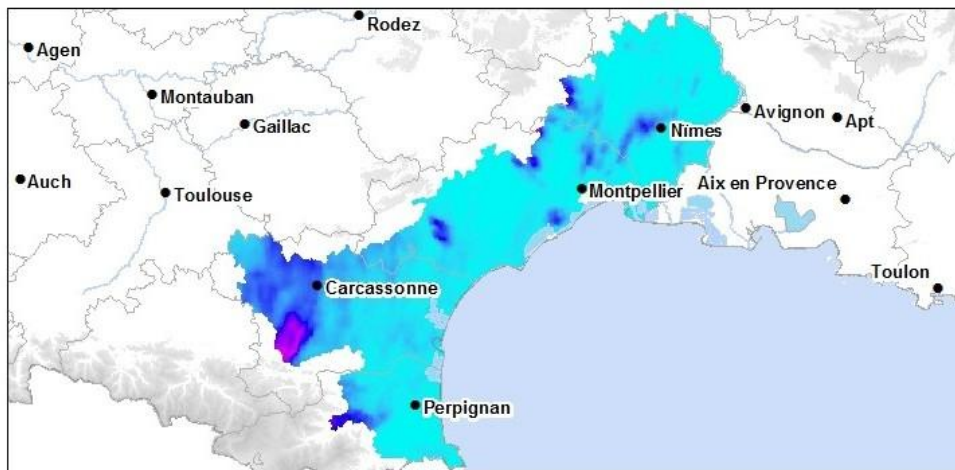
A retenir

EUDEMIS	Les foyers de perforations commencent à être visibles.
PYRALE DU DAPHNE	Augmentation des vols et 1 ^{ers} dégâts significatifs.
POURRITURES	En forte progression.

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[Note-technique-commune-vigne-2026.pdf](#)
[BSV LR mars 2026 annexes modèles](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 03 au 09/08/2026 – échelle du Min au Max (0 à 78 mm) Source IFV



4260809:
mini=0.0mm - maxi=78.7mm

Valeur
Elevée : 80
Faible : 0

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de l'Hérault,
des Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie

écophyto

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **mi véraison** » (stade 35 ou BBCH 81)
- à « **fin véraison - récolte** » (BBCH 89).

Le stade majoritairement observé est « **fin véraison** » (stade 37 ou BBCH 89).



Stade fin-véraison

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis (*Lobesia botrana*)**

- × **Aude**

Le vol de 3^{ème} génération est en progression dans l'ouest du département, notamment sur les secteurs de Lauraguel et d'Alaigne. À l'inverse, il est en diminution dans l'est, notamment sur les communes de Caves, Bages, Talairan et Coursan.

A ce jour, dans les parcelles observées, il n'y a pas d'évolution significative de perforations ou présence de larves de 3^{ème} génération.

- × **Gard**

Le vol de 3^{ème} génération se termine. Les captures sont nulles ou très faibles (1 papillon / piège). Peu de larves observées actuellement sur l'ensemble du département.

- × **Hérault**

Dans certaines parcelles, le vol se poursuit.

Des pontes viables (à tous stades) sont toujours observées avec dans quelques situations des dépassements de seuil de risque.

- × **Pyrénées-Orientales**

Le vol de 3^{ème} génération est toujours en cours dans le vignoble départemental.

Des dépôts de pontes sont toujours observés dans les secteurs de La Plaine Nord et Sud Tech, le Cru Banyuls, les Aspres 1^{ers} Coteaux et la Moyenne Vallée de l'Agly.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés ce début de semaine sur le secteur des Fenouillèdes coteaux.

Dans les secteurs du Bas Conflent, de la Haute Vallée de l'Agly et des Fenouillèdes Vallée, il n'a pas été observé de dépôt de pontes dans nos parcelles d'observations.

Les perforations sont visibles.

Évaluation du risque : il reste significatif. Suivre le dépôt des pontes de la 3^{ème} génération.

Les perforations de cette 3^{ème} génération risquent d'engendrer des pourritures de type *Botrytis cinerea* et *Aspergillus carbonarius*.

Seuil indicatif de risque : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.



Larve d'eudémis dans une baie perforée

- **Pyrale du Daphné (*Cryptoblabes gnidiella*)**

- × **Aude**

Le vol est en augmentation sur les pièges relevés cette semaine dans les secteurs des Hautes-Corbières, du Littoral et une partie du Minervois, notamment pour les communes de Tuchan, Cascastel, Embres et Castelmaure, Coursan, Portel des Corbières, Caves et Aigues-Vives.

Très peu de chenilles et dégâts sont observés pour cette semaine.

- × **Gard**

Les captures sont faibles à inexistantes. Localement, dans les Costières et la Vaunage, les piégeages restent tout de même élevés : jusqu'à 80 papillons. Sur le département, globalement peu de nids sont observés. Dans quelques parcelles à historique, la présence de larves peut être importante.

- × **Hérault**

Les effectifs hebdomadaires des pièges continuent d'augmenter dans quelques situations des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

Dans certaines situations à historique, quelques larves, nids et début de dégâts sont signalés, mais ils restent anecdotiques.

Les 1^{ers} dégâts significatifs sont notés dans des parcelles à historique du Biterrois et du Montpelliérais.



Larve au sein d'une grappe et dégâts à la véraison

✖ Pyrénées-Orientales

Des papillons sont notés dans les pièges du réseau d'observation. Dans certains pièges du Littoral, le niveau de captures est plus élevé que dans les autres secteurs.

Un faible nombre de chenilles est observées dans nos parcelles de suivis.

Évaluation du risque : le risque continue d'augmenter avec l'accumulation des sucres. Un examen exhaustif au cœur des grappes est désormais indispensable notamment pour les parcelles tardives.

FLAVESCENCE DOREE

✖ Vignoble régional

Les symptômes continuent de s'exprimer au vignoble.

Évaluation du risque : il est important.

Mesures prophylactiques : Dès à présent, il est primordial de :

- repérer et de marquer les souches atteintes,
- déclarer obligatoirement les symptômes de jaunisses de la vigne à la FREDON/FDGDON ou l'application [Vigiflav](#) (Cf. Arrêtés préfectoral et ministériel),
- arracher ou tailler « à blanc » les souches atteintes le plus tôt possible (après passage de la FREDON/FDGDON) pour limiter les contaminations.



Symptômes sur cépages rouge et blanc

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

✖ Aude

Des symptômes sur baies sont visibles dans quelques parcelles des vignobles. Ces symptômes se développent sur des foyers de perforations d'eudémis et des éclatements de baies.

✖ Gard

Les symptômes de pourriture grise s'intensifient à la suite des orages du 25 juillet pouvant créer des dégâts allant jusqu'à 100 % de la grappe. Les parcelles de Syrah et Grenache sont particulièrement atteintes dans les Costières et les Sables, mais les symptômes sont observés également sur Roussanne, Marsanne, Chardonnay et Mourvèdre.

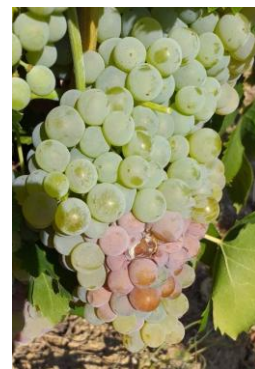
✖ Hérault

La majorité des parcelles du réseau d'épidémio-surveillance restent saines. Toutefois, la pourriture grise s'est bien développée et concerne désormais 24 % des parcelles observées. Elle est plus particulièrement signalée dans les Hauts Coteaux, le Biterrois et les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault. En quelques jours les symptômes qui touchaient quelques baies sont désormais des foyers de pourriture avec des intensités d'attaques allant jusqu'à 10, voire 20 %. Dans quelques situations, la pourriture se développe à la suite de dégâts de tordeuses ou d'une blessure, mais dans la majorité des situations, les attaques sont notées sur des parcelles où la maturité est bien avancée et où les baies fragilisées éclatent à la suite d'orages ou de très fortes hygrométries.

✖ Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur baies sont visibles dans quelques parcelles du vignoble départemental. Ces symptômes se développent sur des foyers de perforations d'eudémis et des éclatements de baies.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation du fait des conditions climatiques « tropicales » (chaleur et fortes humidités).



Pourriture grise

ASPERGILLUS CARBONARIUS

× Aude

Des symptômes sont observés dans le département sur des grappes présentant des dégâts de tordeuses ou des baies fragilisées, notamment sur Chardonnay et Carignan.

× Gard

De l'*Aspergillus carbonarius* se développe sur des grappes atteintes de pourriture grise.

× Hérault

La majorité des parcelles du réseau d'épidémiologie-surveillance restent saines. Toutefois, la maladie s'est bien développée et concerne désormais 35 % des parcelles observées.

Les intensités d'attaques peuvent aller jusqu'à 10 – 12 % dans certaines parcelles du Biterrois, de la Basse Vallée de l'Hérault et du Montpelliérain.

Dans quelques situations, la pourriture se développe à la suite de dégâts de tordeuses ou d'une blessure, mais dans la majorité des situations, les attaques sont notées sur des parcelles où la maturité est bien avancée et où les baies fragilisées éclatent à la suite d'orages ou de très fortes hygrométries.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur baies sont visibles dans quelques parcelles du vignoble départemental. Ces symptômes se développent sur des foyers de perforations d'eudémis et des éclatements de baies.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation du fait des conditions climatiques « tropicales » (chaleur et fortes humidités).



Aspergillus carbonarius

POURRITURE ACIDE

× Hérault

Dans de rares situations du Biterrois et des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, des attaques sont signalées dans des parcelles où la maturité est proche. Ces dégâts sont signalés à la suite de dégâts de guêpes ou autres insectes opportunistes.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation.

CICADELLE VERTE *(Hebatia vitis anciennement Empoasca vitis)*

× Vignoble régional

Quelques larves sont présentes. De rares parcelles présentent quelques grillures non dommageables.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est faible.

Seuil indicatif de risque : 200 larves pour 100 feuilles observées.



Début des symptômes de cicadelle verte

CICADELLE AFRICAINE *(Jacobiasca lybica)*

✖ Pyrénées-Orientales

Les larves et les adultes sont observés dans nos parcelles de suivis dans les secteurs de la Plaine Nord Tech (littoral) et le Cru Banyuls. Leur nombre augmente encore cette semaine ainsi que les symptômes.

Le nombre de parcelles présentant des symptômes avec présence de larves et d'adultes est en augmentation.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation.



Larves de cicadelles africaines

MALADIE DU BOIS

✖ Vignoble régional

Les symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont de plus en plus visibles. Les formes lentes et apoplectiques sont présentes au vignoble. Du fait des fortes chaleurs, leur expression est en hausse.

Évaluation du risque : repérez les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérées par voie prophylactique.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Cochenilles

✖ Vignoble régional

Quelques individus sont signalés sur baie de raisin. Dans de rares situations les niveaux d'infestation peuvent être importants et dommageables pour la récolte.

Évaluation du risque : il est généralement faible, localement important et en relation avec l'historique de la parcelle.

• Oiseaux et Guêpes

✖ Vignoble régional

Des dégâts sont localement constatés dès lors que les sucres s'accumulent dans les baies.

Évaluation du risque : il peut être localement important.

ACCIDENT PHYSIOLOGIQUE

• Stress hydrique

✖ Vignoble régional

Malgré les faibles pluies et les fortes humidités des dernières semaines, les parcelles présentent toujours des symptômes de sécheresse et d'échaudage qui sont :

- des jaunissements et des feuilles sèches surtout à la base des ceps ;
- des baies qui ne grossissent plus et qui sèchent ;
- des grappes qui flétrissent et qui sèchent notamment dans les parcelles non irriguées ;
- des défoliations précoces à la base des ceps de certaines parcelles des jaunissements des feuilles de la base des ceps.

Le flétrissement et l'assèchement des baies s'intensifient dans les parcelles en forte contrainte hydrique (zones de côteaux et sols superficiels ou très filtrants).



Symptômes de sécheresse

ACCIDENTS CLIMATIQUES

- **Stress thermique ou échaudage**

- × **Vignoble régional**

Les symptômes d'échaudage continuent de s'exprimer au niveau des grappes qui ne sont pas protégées par les feuilles notamment dans les parcelles en stress hydrique et en situation de faible vigueur.



*Symptômes
d'échaudage*

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Retrouvez la liste [ici](#).

Résistances aux pesticides

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. Retrouvez la note [ici](#).

Bonnes vendanges !

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Perret, Maison Sinnae.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec le soutien financier de



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

